

Le Veille Hebdo est bimensuel en intersaison. Le prochain numéro sortira le 16 octobre. La fréquence de publication pourra être remodelée en fonction de l'actualité épidémiologique.

Bonne lecture

| POINTS CLEFS |

| CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA |

Quatre cas suspects, dont deux cas confirmés importés de dengue, ont été signalés en Corse depuis le début de saison (1^{er} mai - 30 novembre) de surveillance. Par ailleurs, un autre cas importé, confirmé en dengue, a été signalé dans une autre région et a effectué des déplacements en Corse.

Au niveau national, 6 cas autochtones de dengue ont été identifiés (5 en Paca et 1 en Auvergne-Rhône Alpes).

Plus d'informations sur le dispositif en [page 2](#).

| INFECTIONS A VIRUS WEST-NILE |

Aucun cas humain n'a été signalé en Corse depuis le début de la saison (1^{er} mai - 31 octobre) de surveillance des infections neuro-invasives à virus West-Nile.

Deux cas autochtones ont été confirmés dans le Var (Paca). Ces deux cas étaient symptomatiques fin juillet et mi-août.

Six cas équins ont été confirmés en France métropolitaine (4 dans les Bouches-du-Rhône, 1 dans le Gard et 1 en Haute-Corse).

Au niveau européen, jusqu'au 19 septembre, 342 cas humains et 35 épizooties chez des chevaux ont été rapportés.

Plus d'informations en [page 4](#).

| SURSAUD® | Indicateurs non spécifiques - synthèse pour les semaines 38 et 39

SAMU	S38	S39
Total affaires	↘	↘
Transports médicalisés	→	→
Transports non médicalisés	↘	→
URGENCES		
Total passages	↘	↘
Passages moins de 1 an	→	→
Passages 75 ans et plus	→	→
SOS MEDECINS		
Total consultations	↗	↗
Consultations moins de 2 ans	→	↗
Consultations 75 ans et plus	→	→

Ensemble des résultats détaillés par département, et part des non résidents, en [page 5](#).

Données de mortalité toutes causes présentées en [page 6](#).

↗ hausse
 ↗ tendance à la hausse
 → pas de tendance particulière
 ↘ tendance à la baisse
 ↘ baisse

ND : données non disponibles

Santé publique France et l'agence régionale de santé de Corse ont le plaisir de vous annoncer la tenue des

RENCONTRES DE SANTE PUBLIQUE EN CORSE

Jeudi 10 octobre 2019, à l'hôtel Campo dell'Oro à Ajaccio

Plus d'informations et inscriptions en dernière page de ce numéro

Contexte

L'*Aedes albopictus* (moustique tigre) est un moustique originaire d'Asie. En métropole, ce moustique a colonisé de nombreux départements. Certains départements, principalement du sud, sont totalement colonisés. Pour d'autres, la colonisation est très localisée.

Ce moustique, espèce particulièrement agressive et nuisante, peut, dans certaines conditions, transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya et les infections à virus Zika.

Bien que ces 3 maladies ne soient pas endémiques en métropole, le risque que des voyageurs, provenant de zones endémiques et épidémiques (région intertropicale) et présentant une de ces pathologies, puissent introduire le virus est particulièrement élevé dans les lieux et durant les périodes de l'année où le moustique vecteur *Aedes albopictus* est présent et actif (51 départements en janvier 2019).

Pour limiter le risque d'importation et d'implantation des maladies vectorielles en métropole, le ministère chargé de la santé a élaboré un plan national anti-dissémination du chikungunya et de la dengue dès mars 2006. Depuis 2016, les infections à virus Zika ont intégré aussi ce dispositif.

Ce plan prévoit de renforcer la surveillance entomologique et épidémiologique pour prévenir et évaluer les risques de dissémination, renforcer la lutte contre les moustiques vecteurs, informer et mobiliser la population et les professionnels de santé et développer la recherche et les connaissances.

Dispositif de surveillance renforcée des cas humains

La surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika dans les départements d'implantation du vecteur repose sur un dispositif régional de surveillance renforcée au cours de la période d'activité du moustique, estimée du 1^{er} mai au 30 novembre.

Il repose sur le **signalement sans délai** au point focal régional de l'ARS, par les médecins cliniciens et/ou les laboratoires (logigramme en [page 3](#)) :

- des **cas importés suspects ou confirmés** de dengue, de chikungunya et de Zika. En cas de suspicion, ce signalement à l'ARS est couplé à la demande du diagnostic biologique, **en privilégiant si possible la prescription d'une RT-PCR** et en incitant le patient à réaliser le prélèvement dans les suites immédiates de la consultation ;
- des **cas autochtones confirmés** de dengue, de chikungunya et de Zika.

Ce signalement se fait à l'aide d'une fiche de signalement et de renseignements cliniques disponible sur le [site de l'ARS Corse](#). Il permet la **mise en place immédiate d'investigations entomologiques et d'actions de lutte antivectorielle appropriées** afin d'éviter la transmission de la maladie à d'autres personnes.

En cas de présence de cas autochtone(s) confirmé(s) de chikungunya, de dengue ou de Zika, les modalités de surveillance sont modifiées et les professionnels de santé de la zone impactée en sont informés.

Des informations actualisées sont disponibles sur le site de l'ARS Corse : [Surveillance du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika](#)



Nombre de cas confirmés de chikungunya, de dengue et de Zika et d'infections à flavivirus*, par région impliquée dans la surveillance renforcée (cas comptabilisés uniquement pour les départements avec implantation d'*Aedes albopictus*), du 1^{er} mai au 27 septembre 2019

région	cas suspects signalés validés	cas confirmés importés					cas confirmés autochtones à transmission vectorielle		
		dengue	chikungunya	Zika	flavivirus	co-infection	dengue	chikungunya	Zika
Grand Est	28	12	2	0	0	0	0	0	0
Nouvelle Aquitaine	77	56	6	1	0	0	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes	131	58	9	1	0	0	1	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	12	9	1	0	0	0	0	0	0
Centre-Val-de-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse	4	2	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Corse	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse-du-Sud	4	2	0	0	0	0	0	0	0
Ile-de-France	210	166	17	0	0	0	0	0	0
Occitanie	125	93	8	2	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Pays-de-la-Loire	15	14	0	0	0	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	158	72	3	1	0	0	5	0	0
Total	762	483	46	5	0	0	6	0	0

* Impossible de déterminer si infection à virus Zika ou dengue



SURVEILLANCE DU CHIKUNGUNYA, DE LA DENGUE ET DU ZIKA EN METROPOLE



Objectifs

- Identifier les cas suspects importés
- Mettre en place des mesures entomologiques pour prévenir la transmission de la maladie autour de ces cas

Zone et période de surveillance

- moustique *Aedes albopictus* implanté sur toute la Corse
- du 1^{er} mai au 30 novembre

CONDUITE A TENIR DEVANT DES CAS SUSPECTS OU CONFIRMES DE CHIKUNGUNYA, DE DENGUE ET DE ZIKA

(en l'absence de circulation autochtone de dengue, de chikungunya et de zika)

Du 1^{er} mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus*)

CHIKUNGUNYA– DENGUE fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire	OU	ZIKA éruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies
---	----	---

en dehors de tout autre point d'appel infectieux

Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours

OUI	NON
cas suspect importé	cas suspect autochtone - probabilité faible - envisager d'autres diagnostics
<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Signaler le cas à l'ARS sans attendre les résultats biologiques en envoyant la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p> <p>fax : 04 95 51 99 12 mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr</p> </div> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Mise en place de mesures entomologiques selon contexte</p> </div>	<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**</p> <p style="text-align: center;">avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p> </div> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">signaler le cas à l'ARS si présence d'un résultat positif en envoyant une fiche de déclaration obligatoire</p> <p style="text-align: center;">fax : 04 95 51 99 12 mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr</p> </div>
<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**</p> <p style="text-align: center;">avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p> </div> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p><small>* La fiche de signalement et de renseignements cliniques contient les éléments indispensables pour la réalisation des tests biologiques.</small></p> <p><small>** Pourquoi rechercher les 3 diagnostics : diagnostic différentiel difficile en raison de symptomatologies proches et peu spécifiques + répartitions géographiques des 3 virus superposables (région intertropicale).</small></p> </div>	
<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Conseiller le patient en fonction du contexte :</p> <p style="text-align: center;">Protection individuelle contre les piqûres de moustiques, si le patient est en période virémique (jusqu'à 7 jours après le début des signes), pour éviter qu'il soit à l'origine de cas autochtones</p> <p style="text-align: center;">Rapports sexuels protégés si une infection à virus zika est suspectée</p> </div>	

DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE CHIKUNGUNYA, DENGUE ET ZIKA

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR Urine (zika)																	
Sérologie (IgM et IgG) (chik-dengue-zika)																	

* date de début des signes

Analyse à prescrire

POINT FOCAL RÉGIONAL



ARS CORSE
quartier St Joseph – CS 13003
20700 Ajaccio cedex 9

tél : 04 95 51 99 88
fax : 04 95 51 99 12
Mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr

Situation en France métropolitaine

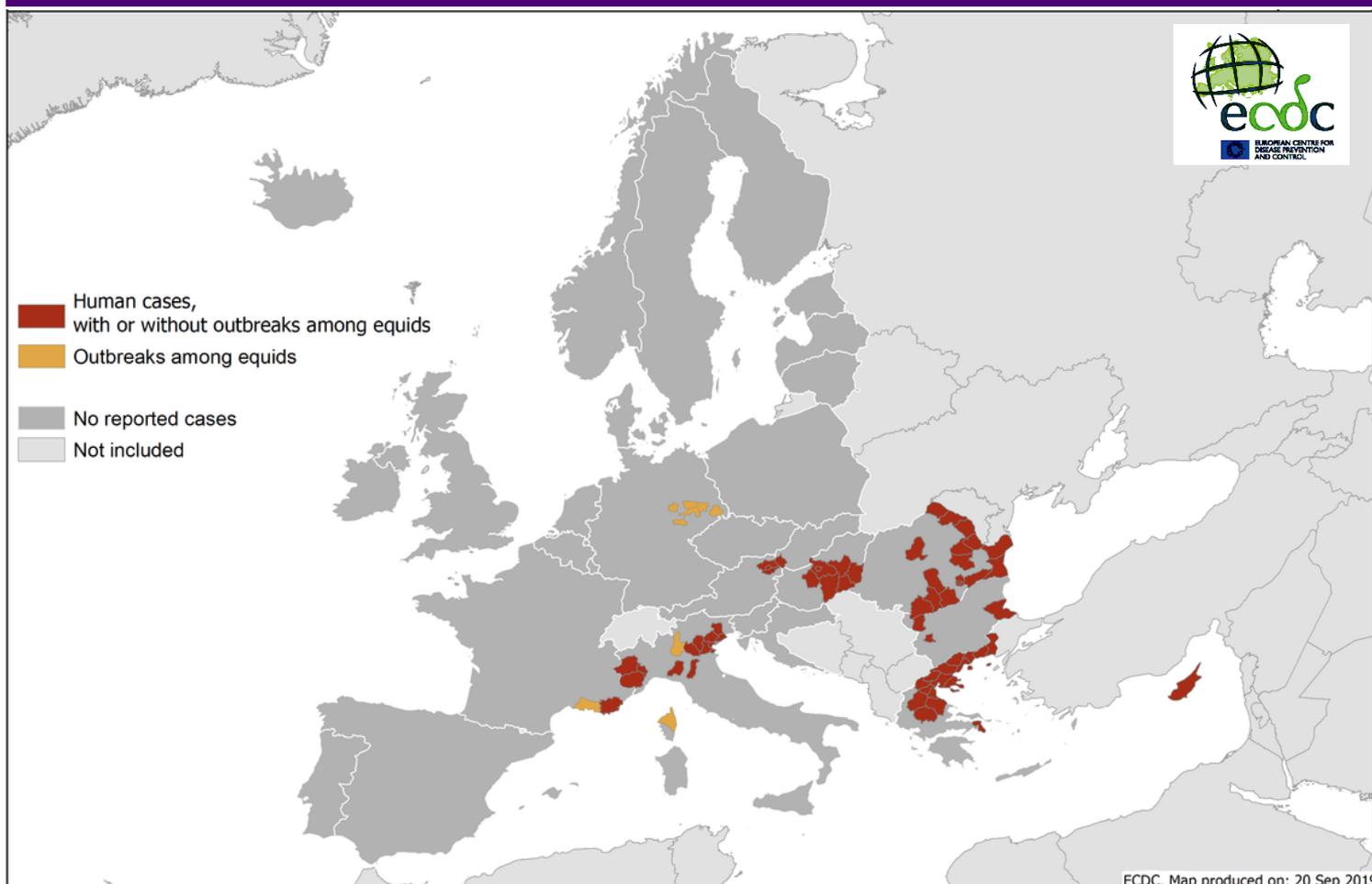
Un deuxième cas autochtone a été confirmé en France métropolitaine dans le Var. Ces deux cas résident dans les communes de Fréjus et Les Arcs et étaient symptomatiques fin juillet et mi-août. Par ailleurs, 6 cas équins ont été confirmés (4 dans les Bouches-du-Rhône, 1 dans le Gard et 1 en Haute-Corse).

Situation en Europe

Depuis le début de la surveillance 2019, et jusqu'au 19 septembre, 342 cas humains d'infection à virus West-Nile (VWN) ont été rapportés : 317 cas par les pays de l'Union européenne (principalement en Grèce (194), Roumanie (51), Italie (28), Hongrie (18) et Chypre (16)) et 25 cas par les pays voisins (Serbie (15) et Turquie (7) et Macédoine (3)). Sur la même période, 35 épizooties chez des chevaux ont été déclarées : principalement en Grèce (12), Allemagne (8), Italie (6) et France (4)⁽¹⁾. De plus, l'Allemagne recense aussi 37 oiseaux infectés.

Plus d'infos sur le [site de l'ECDC](#).

Distribution des cas humains et équins d'infections à virus West-Nile dans l'Union européenne et les pays voisins, saison de surveillance 2019, ECDC (19 septembre 2019)



⁽¹⁾ nombre de cas passé à 6 depuis la mise à jour du 19 septembre de l'ECDC.

| SURSAUD[®] - PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE SUIVIS |

Période analysée : du lundi 16 au dimanche 29 septembre 2019

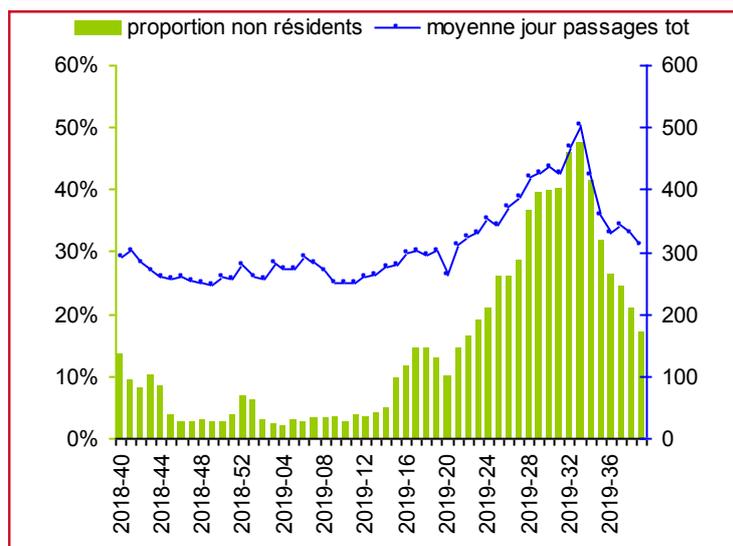
Source des données / Indicateur	2A		2B		Légende
	S38	S39	S38	S39	
SAMU / Total d'affaires	↘	↘	→	↘	→ Pas de tendance particulière
SAMU / Transports médicalisés	→	→	→	→	↗ Tendance à la hausse (+2σ)
SAMU / Transports non médicalisés	→	→	↘	↘	↕ Forte hausse (+3σ)
SERVICES DES URGENCES* / Total de passages	↘	↘	↘	↘	↘ Tendance à la baisse (-2σ)
SERVICES DES URGENCES* / Passages d'enfants de moins de 1 an	→	→	→	→	↘ Forte baisse (-3σ)
SERVICES DES URGENCES* / Passages de personnes de 75 ans et plus	→	→	↘	→	ND : Donnée non disponible
SERVICES DES URGENCES* / Hospitalisations après un passage aux urgences	→	→	↘	→	NI : Donnée non interprétable en raison des faibles effectifs
SOS MEDECINS[§] / Total consultations	↗	↗			* établissements sentinelles (5 établissements sur la région)
SOS MEDECINS[§] / Consultations d'enfants de moins de 2 ans	→	↗			§ consultations effectuées dans le cabinet à Ajaccio et domicile (depuis le 3 mars 2019)
SOS MEDECINS[§] / Consultations d'enfants de moins de 15 ans	↗	↗			
SOS MEDECINS[§] / Consultations de personnes de 75 ans et plus	→	→			

| SURSAUD[®] - ESTIMATION DE LA PART DES NON-RESIDENTS |

La Corse est très touristique. Les activités suivies dans le cadre de la surveillance non spécifique sont impactées par le tourisme. Afin de faciliter l'analyse de ces données et l'interprétation des tendances observées, il est important de connaître les variations de la population présente dans l'île. Pour cela, à défaut de données récentes sur la mobilité touristique et la population présente, la cellule Paca-Corse de Santé publique France mesure et suit la part des passages aux urgences de personnes ne résidant pas en Corse (calculée à partir des codes postaux de résidence présents dans les RPU).

La proportion de passages aux urgences des personnes résidant habituellement hors de la région Corse est de 20,8 % en semaine 38 et 17,2 % en semaine 39.

Proportion hebdomadaire de passages aux urgences de personnes ne résidant habituellement pas en région CORSE sur les 52 dernières semaines



| SURSAUD[®] - ETABLISSEMENTS PARTICIPANTS |

Source des données des participants au réseau de veille	% moyen de diagnostics codés sur les 12 derniers mois	Codage diagnostique des consultations S38/S39		
		% moyen	Min	Max
SERVICES DES URGENCES du centre hospitalier d'Ajaccio	77 %	80 %	65 %	89 %
SERVICES DES URGENCES du centre hospitalier de Bastia	92 %	90 %	83 %	99 %
SERVICES DES URGENCES du centre hospitalier de Calvi	99 %	99 %	96 %	100 %
ACCUEIL MEDICAL NON PROGRAMME du centre hospitalier de Corte-Tattone	99 %	100 %	97 %	100 %
SERVICES DES URGENCES de la polyclinique du Sud de la Corse (Porto-Vecchio)	94 %	88 %	67 %	100 %
SOS MEDECINS d'Ajaccio	98 %	98 %	93 %	100 %

| SURSAUD[®] - MORTALITE TOUTES CAUSES (ETATS-CIVILS - INSEE) |

Suivi de la mortalité toutes causes

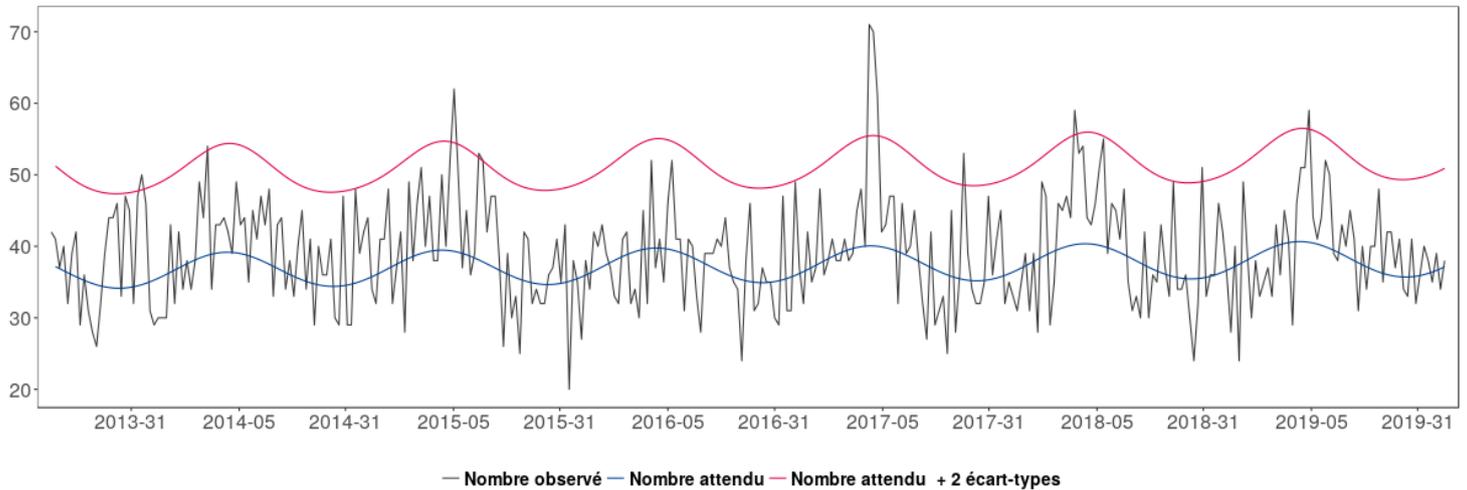
Analyse basée sur 20 communes sentinelles de Corse, représentant 69 % de l'ensemble des décès.



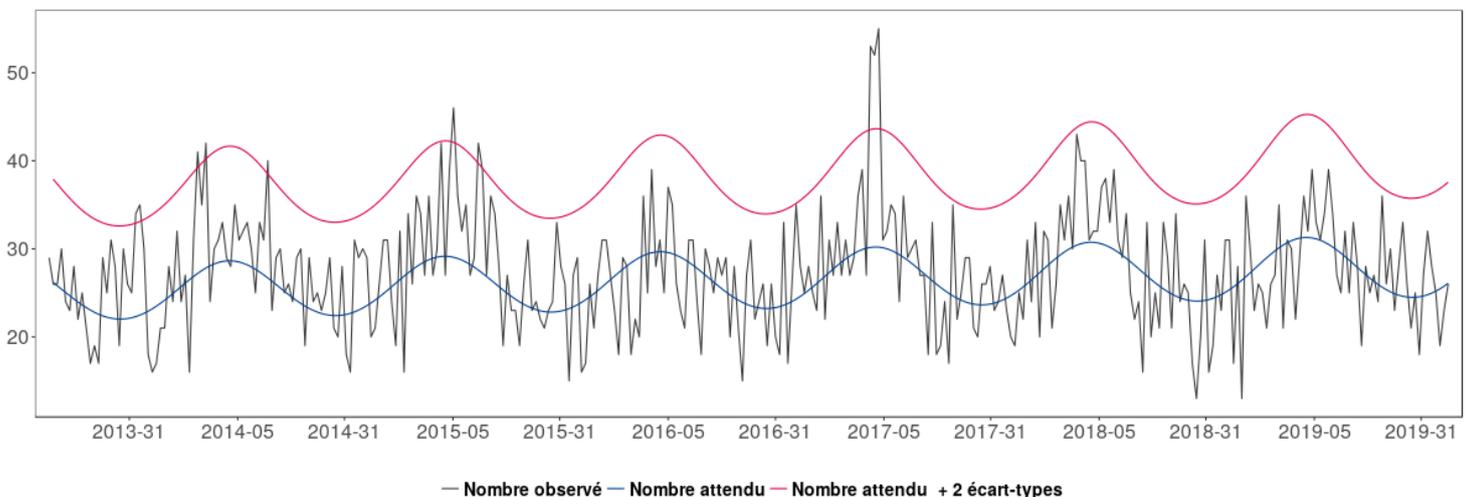
Le suivi de la mortalité s'appuie sur la méthodologie retenue par le projet européen [Euromomo](#). Le nombre hebdomadaire de décès est modélisé à l'aide d'un modèle de Poisson établi sur les données de décès enregistrées sur les périodes « automne et printemps » des 5 années précédentes.

Le modèle permet ainsi de fournir une prévision du nombre attendu de décès en l'absence de tout évènement (épidémies, phénomènes climatiques, ...).

Effectifs hebdomadaires de mortalité en CORSE - tous âges - sources : Santé publique France - Insee



Effectifs hebdomadaires de mortalité en CORSE - plus de 75 ans - sources : Santé publique France - Insee



| LA CERTIFICATION ELECTRONIQUE DES DECES |

Depuis 2007, l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Cela a plusieurs avantages pour les médecins. [Pour en savoir plus.](#)

Le Point Focal Régional (PFR)

alerter, signaler tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental

maladies à déclaration obligatoire, épidémie

24h/24—7j/7

tél 04 95 51 99 88

fax 04 95 51 99 12

courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr



| Déclarer au point focal régional |

Tout événement sanitaire ou environnemental ayant ou pouvant avoir un **impact** sur la **santé** des personnes.

La survenue dans une **collectivité** de **cas groupés** d'une **pathologie infectieuse**

Les **maladies à déclaration obligatoire**

| 34 maladies à déclaration obligatoire |

En cliquant sur chaque maladie en bleu, vous avez un accès direct aux formulaires de déclarations obligatoire à transmettre au point focal régional de l'ARS Corse.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- bilharziose urogénitale autochtone- botulisme- brucellose- charbon- chikungunya- choléra- dengue- diphtérie- fièvres hémorragiques africaines- fièvre jaune- fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes- hépatite aiguë A- infection aiguë symptomatiques par le virus de l'hépatite B (fiche à demander à l'ARS)- infection par le VIH quel qu'en soit le stade (la déclaration se fait via e-DO)- infection invasive à méningocoque- légionellose- listériose- orthopoxviroses dont la variole- mésothéliomes- paludisme autochtone | <ul style="list-style-type: none">- paludisme d'importation dans les départements d'outre-mer- peste- poliomyélite- rage- rougeole- rubéole- saturnisme de l'enfant mineur- suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines- tétanos- toxi-infection alimentaire collective- tuberculose- tularémie- typhus exanthématique- Zika |
|--|---|

Un « **portail des événements sanitaires indésirables** » permet aux **professionnels** et aux **usagers** de signaler une **vigilance** ou un événement indésirable grave associé à un produit ou à un acte de soins (**EIGS**). Ce portail est accessible à l'adresse suivante :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

4^e édition de #MoisSansTabac : les inscriptions sont ouvertes !

Le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France annoncent le lancement de la 4^e édition de #MoisSansTabac en partenariat avec l'Assurance maladie.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

« Amis aussi la nuit », une campagne favorisant les comportements protecteurs pour réduire les risques liés à l'alcool et au cannabis en soirée

En France, les consommations d'alcool, de tabac, de cannabis chez les jeunes diminuent mais demeurent importantes. Leurs effets sont particulièrement néfastes à court et à long terme sur leur santé nécessitant de poursuivre les politiques publiques pour réduire les risques et les conséquences liés à cette consommation. Dans un objectif de réduction des risques, Santé publique France a lancé une campagne à destination des jeunes de 17 à 25 ans visant à renforcer les comportements protecteurs entre pairs.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Nutri-Score, un logo plébiscité par les Français

Santé publique France a présenté lors d'une rencontre avec les industriels et les distributeurs les résultats de la 3^e vague d'enquêtes sur la connaissance et la perception des Français à l'égard du logo Nutri-Score. À cette occasion, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn a lancé le 4^e programme national nutrition santé (PNNS).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

BEH n° 24-25/2019, journée nationale de lutte contre les hépatites virales

- Prévalence des hépatites chroniques C et B et antécédents de dépistage en population générale en 2016 : contribution à une nouvelle stratégie de dépistage, Baromètre de Santé publique France-BaroTest ;
- Acceptabilité et faisabilité d'un dépistage par auto-prélèvement à domicile des infections VIH, VHB et VHC en population générale en France en 2016 : l'étude BaroTest ;
- Surveillance de l'hépatite B aiguë par la déclaration obligatoire, France, 2003-2018 ;
- Estimation du nombre de diagnostics d'hépatite B aiguë et de l'exhaustivité de la déclaration obligatoire en France en 2016, enquête LaboHep 2016 ;
- Les antiviraux à action directe dans le traitement de l'hépatite C chronique : retour sur quatre ans de prise en charge par l'Assurance maladie (janvier 2014-décembre 2017).

Pour lire le BEH, [cliquez ici](#).

Santé publique France et l'agence régionale de santé de Corse ont le plaisir de vous annoncer la tenue des

RENCONTRES DE SANTE PUBLIQUE EN CORSE

Jeudi 10 octobre 2019, à l'hôtel Campo dell'Oro à Ajaccio

" Des données à l'évaluation des actions,
les divers aspects de la santé publique "

Pour télécharger le programme et s'inscrire, [cliquer ICI](#)

L'équipe organisatrice.

Pour tout renseignement, contactez :

Guillaume HEUZÉ - 04 95 51 99 99 - guillaume.heuze@santepubliquefrance.fr

Quiterie MANO - 04 95 51 99 95 - quiterie.mano@santepubliquefrance.fr



Le point épidémiolo

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances :

États civils

Samu

Établissements de santé

Établissements médicaux-sociaux

Association SOS Médecins d'Ajaccio

SDIS Corse

Réseau Sentinelles

Professionnels de santé, cliniciens et LBM

CNR arbovirus (IRBA-Marseille)

CNR influenza de Lyon

Équipe EA7310, antenne Corse du réseau Sentinelles, Université de Corse

CAPTIV de Marseille

Cpias

ARS

Santé publique France

GRADeS Paca

SCHS d'Ajaccio et de Bastia

Si vous désirez recevoir par mél **VEILLE HEBDO**, merci d'envoyer un message à paca-corse@santepubliquefrance.fr

Diffusion
ARS Paca
Cellule régionale de Santé publique France Paca-Corse
132 boulevard de Paris,
CS 50039,
13331 Marseille Cedex 03
☎ 04 13 55 81 01
☎ 04 13 55 83 47
✉ paca-corse@santepubliquefrance.fr